TRADE Solutions BNP PARIBAS

HONGRIE : LE MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

La population active en chiffres

	2018	2019	2020
Population active	4.732.212	4.750.636	4.732.423

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

	2017	2018	2019
Taux d'activité total	71,1	71,9	72,6
Taux d'activité des hommes	78,2	79,0	80,0
Taux d'activité des femmes	64,2	64,9	65,3

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

Le management des ressources humaines

LE RECRUTEMENT

La méthode de recrutement: Journaux, chasseurs de tête, Internet, salons.

Les agences de recrutement: Addeco, EastEuroCo Executive Search Group, Telkes Consulting Incorporated.

LE CONTRAT

Le type de contrat: Contrats à temps complet et partiel, contrats pour mission, contrats d'externalisation. Vous trouverez plus d'informations sur le site Just Landed. (en anglais)

La rupture de contrat

- La retraite: L'âge limite pour la retraite est de 62 ans à la fois pour les hommes et pour les femmes. Vous trouverez des détails concernant la préretraite sur site Hongrie.
- Les démissions: En Hongrie, la période de préavis obligatoire varie de 30 jours (à la suite de 3 ans maximum de service) à 90 jours (après 20 ans de service). Pendant la moitié de la période de préavis, l'employé doit être exempté de travail. Le montant des indemnités de départ s'élève à un mois de salaire après 3 ans de service, pour augmenter graduellement à 6 mois au bout de 25 ans de service.
  Un nouveau Code du travail a été adopté en juillet 2012. Le cadre légal de base demeure inchangé mais des changements notables sont introduits afin de rendre le marché du travail plus flexible et pour augmenter le taux de population active.
  Vous trouverez tous les détails dans le Code du Travail de Hongrie, loi XXII de l'année 1992.
- Les autres méthodes possibles: Vous trouverez tous les détails dans le Code du Travail de Hongrie, loi XXII de l'année 1992.

Les lois du travail: Consultez le site Doing Business, pour connaître les réglementations du travail qui s'appliquent aux entreprises.

LE RÈGLEMENT DES LITIGES

Les procédures de conciliation

Les sources de conflits Mauvaise conduite au travail, harcèlement sexuel, harcèlement moral, etc.

• La procédure	Code du Travail de Hongrie, loi XXII de l'année 1992

Les structures juridiques

• Cadre juridique	Code du Travail de Hongrie, loi XXII de l'année 1992

LES PARTENAIRES SOCIAUX

Associations patronales	FIVOSZ - Young Entrepreneurs Association Hungary MGYOSZ - Confederation of Hungarian Employers and Industrialists
Le dialogue social et les partenaires sociaux	La loi autorise les syndicats à mener leurs activités sans interférence, et le gouvernement protège ce droit en pratique. La négociation collective est protégée par la loi et elle est librement pratiquée. Près de 40% de la population active est couverte par les accords de négociations collectives (il existe près de 3000 accords de ce type). Les travailleurs ont le droit de grève et dans la pratique, ils l'exercent.
Le taux de syndicalisation	40%
Les syndicats	Forum de coopération des syndicats
Les organismes de régulation	Hungarian Labour Inspectorate

© Export Entreprises SA, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Mars 2024